



*Pilote de Motoplaneur
Voler avec un motoplaneur
du CNVV*

À L'AÉRODROME DE SAINT-HUBERT

AMBIANCE COVID-19



Voler en ambiance COVID-19

Chères Pilotes, Chers Pilotes,

L'aérodrome de Saint-Hubert en partenariat avec l'Administration Communale et le CNVV tiennent à appliquer les mesures et exigences du Conseil National de Sécurité pour contenir et éradiquer la propagation du Coronavirus lors de la reprise des activités aéronautiques en ambiance COVID-19.

La reprise des activités aéronautiques se fera progressivement.

Dans un premier temps, à partir du 11 mai 2020, il est permis d'effectuer des vols VFR locaux en dehors de l'espace contrôlé, hors des territoires étrangers.

Les vols suivants sont autorisés:

- Vols solo
- Vols en biplace avec une personne vivant sous le même toit
- Vols check et d'instruction en double commande

Le feu vert pour effectuer d'autres vols (vols de distance et vols d'initiation) sera seulement octroyé par le Conseil National de Sécurité si les premiers vols permis se passent bien.

Pour cette raison, **nous vous prions de parcourir et suivre strictement les checklists que vous trouvez dans ce document.**

Nous vous remercions de votre coopération.

J-C. Van Der Wielen

J-L. Henneaux

M. Pihard



Merci de parcourir et suivre les checklists suivantes

- 1. Avant de venir à l'aérodrome**
- 2. Matériel à amener à l'aérodrome**
- 3. Mesures sanitaires obligatoires**
- 4. Réservation d'un motoplaneur CNVV**
- 5. Accès à l'aérodrome**
 - En airside
 - La tour
 - Les hangars
 - Les carburants
 - Les autres bâtiments
- 6. Déroulement CNVV**
 - Préparation du vol
 - Préparation du motoplaneur
 - Sortie du motoplaneur
 - En vol
 - Rentrée du motoplaneur
- 7. Départ de l'aérodrome**



CHECKLIST Avant de venir à l'aérodrome

MISE EN ORDRE ADMINISTRATIVE
sans passage à la tour ni au secrétariat CNVV

Nous vous prions de ne pas venir à l'aérodrome
si les conditions ci-dessous ne sont pas remplies

- Cotisation Aérodrome de Saint-Hubert est payée par virement**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)

- Cotisation FCFVV est payée par virement et assurance individuelle est démontrable**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)

- Cotisation CNVV est payée par virement**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)

- Dossier CNVV sur AssoConnect est mis à jour**
 - Données personnelles
 - Scan Assurance valable
 - Scan Médical valable
 - Expérience récente
 - [Cliquer ici pour accéder à AssoConnect](#)

- Montant pour des minutes en motoplaneur est payé à l'avance par virement au CNVV**
 - [Cliquer ici pour les renseignements](#)



Afin d'éviter les risques de contamination par partage, veuillez amener l'équipement suivant vous-même

- Gel hydroalcoolique – pour désinfecter vos mains régulièrement
- Serviettes en papier jetables
- Masque chirurgical ou en tissu
- Gants de protection jetables
- **Le port du masque et des gants est vivement recommandé au sol et est obligatoire lorsqu'on touche un aéronef et à l'intérieur d'un cockpit et dans les bâtiments**
- Mouchoirs en papier
- Sac plastique pour vos déchets personnels
- Boissons et alimentation
- Bob et lunettes de soleil
- Casque personnel**
- Stylo et papier

L'aérodrome prévoit de plus

- Gel hydroalcoolique dans les hangars.
- Poubelles fermées.

Le CNVV prévoit de plus

- Spray special et serviettes en papier jetables pour désinfecter les motoplaneurs.

Veuillez suivre les consignes du CNVV par rapport à la désinfection des motoplaneurs CNVV afin d'éviter les dégâts.



CHECKLIST Mesures sanitaires obligatoires

Sur le terrain de l'aérodrome, veuillez respecter les mesures sanitaires suivantes à tout moment

- Le port du masque et des gants est vivement recommandé au sol et est obligatoire lorsqu'on touche un aéronef et à l'intérieur d'un cockpit et dans les bâtiments.**
- Pas de poignée de main ni de "high five"
- Pas d'embrassade ni de "give me a hug"
- Distanciation sociale de 1,5m minimum
- Pas de groupes de plus de 3 personnes
- Désinfecter vos mains au gel hydroalcoolique régulièrement
- Si vous devez tousser ou éternuer, faites-le dans votre coude

Si vous avez des signes d'une infection au COVID-19 ou si vous avez été en contact avec des personnes malades au cours des 14 derniers jours, restez à la maison.

Le Commandant de l'aérodrome,
le Président et le Chef Pilote du CNVV
peuvent à tout moment interdire un vol ou accès à l'aérodrome
à un pilote qui veut voler sur un motoplaneur du CNVV
qui présenterait des signes d'une infection au COVID-19
ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires ci-dessus.



Pour pouvoir utiliser un motoplaneur CNVV
vous devez le réserver la veille avant 12h00

Conditions pour pouvoir réserver un motoplaneur CNVV

- Votre dossier administratif (sur AssoConnect) est en ordre.
 - voir Checklist « Avant de venir à l'aérodrome ».
- Le virement pour l'avance est reçu par le CNVV.
- Vous avez une licence motoplaneur.
- Vous avez une expérience récente suffisante sur les motoplaneurs du CNVV et une aptitude afin de ne pas nécessiter un vol check (évaluation à la discrétion du Chef Pilote/CNVV)
 - Si vous avez besoin d'un vol check, le CNVV vous contactera à la suite de votre demande de réservation.
 - Vous pouvez aussi toujours vous-même demander un vol check.

Comment réserver un motoplaneur CNVV?

- Veuillez envoyer une demande de réservation par email à info@cnvv.be la veille avant 12h00.
- Le CNVV évaluera votre demande et, si les conditions ci-dessus sont réunies et selon la disponibilité, vous attribuera un motoplaneur et mettra la réservation en Goboko.
- Vous recevrez une réponse par e-mail.



Accès en airside

- Accès en airside est limité aux pilotes qui ont payé la cotisation de l'Aérodrome de Saint-Hubert.
- Accès uniquement via l'entrée principale (le portique de contrôle en bas de la tour).
 - L'accès via les barrières situées sur le chemin des chalets entre les hangars H3-H4-H5 resterons fermé jusqu'à nouvel ordre.
- Appelez la tour au 061/61.00.10 pour annoncer votre présence sur le terrain (-> obligation de traçabilité).**
- Les trajets en voiture doivent être réalisé seul ou avec une personne vivant sous le même toit.

Accès à la tour

- Le bureau de navigation (1^{ière} étage) est accessible qu'à son personnel.
- Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler à la tour au 061/61.00.10.
- Le **local de self-briefing** (rez-de-chaussée) est accessible pour la préparation de vol.
 - Le port du masque est obligatoire pour accéder à la tour.
 - Veuillez nettoyer minutieux les outils mis à votre disposition ainsi que les poignées de porte avec du gel hydroalcoolique mis sur une serviette de papier jetable.



Accès aux hangars

- Dans le hangar 1 (CNVV), respectez la distanciation sociale (1,5m).
- Maximum 3 personnes dans le hangar 1 en même temps.
- Nettoyez toutes les surfaces du hangar qui ont été en contact avec vos mains avec votre gel hydroalcoolique mis sur une serviette en papier jetable.
- Jetez la serviette utilisée dans la poubelle fermée dans le hangar.
- Evitez de passer aux autres hangars.

Accès aux carburants

- Veuillez appeler la tour au 061/61.00.10 pour demander un refueling.
- L'avitaillement et la mise à la terre sera entièrement réalisé par le personnel de la tour.
- Il n'y aura pas de signature du reçu par le pilote. Le reçu sera toutefois complété et signé par l'agent en fonction pour bonne suite dans la facturation.
- L'agent chargé du refueling se chargera de désinfecter
 - Les parties de l'aéronef avec lesquelles il aura eu un contact (fuel gap, saumon d'aile)
 - La pompe en elle-même



Accès aux autres bâtiments

- Le bâtiment CNVV et le Blériot sont fermés.
 - Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler le CNVV au 061/61.12.68.
- Les 100 Ciel est fermé.
- L'atelier est accessible qu'au personnel de l'atelier.
 - Pour toutes information ou questions, veuillez appeler l'atelier au 061/61.38.22.
- L'accès aux toilettes est interdit jusqu'à nouvel ordre.





Préparation du vol

- Préparez le vol autant que possible à la maison.
- Si nécessaire, le local de self-briefing à la tour est accessible pour la préparation de vol (voir « accès à la tour »).

Préparation du motoplaneur

- Le pilote à qui le CNVV a attribué un motoplaneur CNVV est prié de préparer le motoplaneur lui-même sans aide d'autres personnes en portant des gants jetables.
- Nettoyez les poignées d'ouverture des verrières (pas les verrières même!), les poignées des commandes, le tableau de bord, la partie métallique des ceintures **uniquement avec le spray antiseptique à appliquer sur une serviette en papier jetable qui vous seront fournis par le CNVV.**
- N'utilisez pas de gel hydroalcoolique sur le motoplaneur afin d'éviter des dégâts.

Sortie du motoplaneur

- La sortie du motoplaneur se fait avec maximum 3 personnes.



En vol

- Veuillez continuer de porter le masque et les gants jetables pendant tout le vol.
- Veuillez à rester en local en dehors de l'espace contrôlé.

Rentrée du motoplaneur

- La rentrée du motoplaneur dans le hangar se fait avec maximum 3 personnes.
- Le pilote à qui le CNVV a attribué un motoplaneur CNVV est prié de faire le nettoyage et désarmement habituel du motoplaneur lui-même sans aide d'autres personnes en portant des gants jetables.
- Nettoyez les poignées d'ouverture des verrières (pas les verrières même!), les poignées des commandes, le tableau de bord, la partie métallique des ceintures **uniquement avec le spray antiseptique sur une serviette en papier jetable qui vous seront fournis par le CNVV.**
- N'utilisez pas de gel hydroalcoolique sur le motoplaneur afin d'éviter des dégâts.

Ambiance
COVID-19



CHECKLIST

Départ de l'aérodrome

Quitter l'aérodrome en sécurité

- Après la rentrée du motoplaneur, nous vous demandons de quitter le terrain de l'aérodrome.
- Désinfectez-vous les mains.
- Reprenez votre véhicule.